

UV ASSURANCE



Garantie
5 000 \$ à 25 000 \$



Instantanée
25 001 \$ à 50 000 \$



Express
50 001 \$ à 150 000 \$



Sélection régulière
150 001 \$ et plus



L'Adaptable

Une assurance vie permanente générant des valeurs de rachat importantes et dont la prime est garantie et payable pour une durée limitée avec une option 20 paiements. Maintenant également disponible en émission simplifiée pour les montants entre 5 000 \$ et 150 000 \$.

| | Flexibilité | Garantie |
|---------------------|--|----------|
| Prime | 8 options | 100 % |
| Montant d'assurance | Chapitre A et B 5 000 \$ à 2 000 000 \$ | |
| Valeur de rachat | Dès le 10 ^e anniversaire | |
| Valeur libérée | Partielle / Totale | |

Un maximum de flexibilité

8 options pour l'échéance du paiement des primes

Pendant 20 ans ou jusqu'à 25, 35, 45, 55, 65, 75 ou 85 ans (minimum 20 ans)

Option 20 paiements disponible à tous les âges (incluant l'âge 0)

Possibilité d'ajouter le Chapitre B

Montant d'assurance libéré différé peut être ajouté à l'émission ou aux 3^e, 5^e, 7^e anniversaires de contrat

Valeurs de rachat

- ▶ Parmi les plus élevées de l'industrie
- ▶ Meilleur rapport qualité/prix sur le marché
- ▶ Disponibles dès le 10^e anniversaire du contrat
- ▶ Possibilité de rachat partiel ou total
- ▶ Possibilité d'emprunt sur la valeur de rachat

L'Adaptable

Types d'émissions



Garantie

5 000 \$ à 25 000 \$

Proposition électronique

Aucun examen médical ni fluide, aucun tarificateur

18 - 75 ans

Chapitre A = Chapitre B

Le montant d'assurance initial doit être égal au montant d'assurance libéré différé

Sélection

2 questions d'admissibilité

Décès naturel

Différé 24 premiers mois

Remboursement des primes

Décès accidentel

Payable au premier jour

Protections complémentaires

- ▶ Fracture accidentelle (F.A.)
- ▶ Mort accidentelle et mutilation (M.A.M.)



Express

50 001 \$ à 150 000 \$

Proposition électronique

Aucun examen médical ni fluide, aucun tarificateur

0 - 75 ans

Chapitre A - Montant d'assurance initial

Chapitre B - Montant d'assurance libéré différé peut être ajouté à l'émission ou aux 3^e, 5^e et 7^e anniversaires

Sélection

0 -15 ans

+ 8 questions d'admissibilité avec 16 sous-questions

16 -75 ans

+ 7 questions d'admissibilité avec 4 sous-questions

Décès naturel et accidentel

Payable au premier jour

Protections complémentaires

- ▶ Avenant Assurance dette (option 2 ans)
- ▶ Avenant enfant (assurance vie)
- ▶ Exonération des primes en cas d'invalidité totale ou décès E.P. & E.P.I.D.)
- ▶ Exonération des primes en cas de perte d'emploi (A.P.E.)
- ▶ Fracture accidentelle (F.A.)
- ▶ Mort accidentelle et mutilation (M.A.M.)



Instantanée

25 001 \$ à 50 000 \$

Proposition électronique

Aucun examen médical ni fluide, aucun tarificateur

18 - 75 ans

Chapitre A = Chapitre B

Le montant d'assurance initial doit être égal au montant d'assurance libéré différé

Sélection

+ 6 questions d'admissibilité avec 12 sous-questions

Décès naturel

Différé 12 mois

1^{re} année | Remboursement des primes

2^e année | 50 % du montant d'assurance

Décès accidentel

Payable au premier jour

Protections complémentaires

- ▶ Fracture accidentelle (F.A.)
- ▶ Mort accidentelle et mutilation (M.A.M.)



Sélection régulière

150 001 \$ et plus

Proposition électronique et papier

Sélection régulière selon les exigences

0 - 75 ans

Chapitre A - Montant d'assurance initial

Chapitre B - Montant d'assurance libéré différé peut être ajouté à l'émission ou aux 3^e, 5^e et 7^e anniversaires

Sélection

Selon les exigences

Décès naturel et accidentel

Payable au premier jour

Protections complémentaires

- ▶ Avenant Assurance dette (2 ans, 5 ans ou jusqu'à 65 ans)
- ▶ Assurance maladies graves préapprouvée
- ▶ Avenant enfant (assurance vie)
- ▶ Protections temporaires T-10 | T-20 | T-30
- ▶ Exonération des primes en cas d'invalidité totale ou décès (E.P. & E.P.I.D.)
- ▶ Exonération des primes en cas de perte d'emploi (A.P.E.)
- ▶ Fracture accidentelle (F.A.)
- ▶ Mort accidentelle et mutilation (M.A.M.)

L' Adaptable | Deux chapitres avantageux

Chapitre A

Montant d'assurance initial

- ▶ Assurance temporaire
- ▶ Montant d'assurance initial, jusqu'à l'échéance des primes
- ▶ Prime payable jusqu'à l'échéance choisie (8 options)

Chapitre B

Montant d'assurance libéré différé

- ▶ Assurance permanente
- ▶ Montant d'assurance libéré différé, après l'échéance des primes
- ▶ Prime payable jusqu'à l'échéance choisie
- ▶ Accès aux valeurs de rachat et aux valeurs libérées

Augmentation du montant d'assurance libéré différé selon les besoins

- ▶ **Possibilité de souscrire du Chapitre B (en émission Express et Sélection régulière)**
Montant d'assurance libéré différé à l'émission ou lors du 3^e, 5^e ou 7^e anniversaire de contrat
- ▶ Disponible sans preuve d'assurabilité
- ▶ Permet d'adapter les besoins financiers de l'assuré à sa réalité, et ce, jusqu'à 7 ans après l'achat de son contrat d'assurance

Exemple



Profil

Sexe

Homme

Âge

45 ans

Non-fumeur

Besoins

Produit

L'Adaptable

Protection

À vie

Montant d'assurance

100 000 \$

Prime

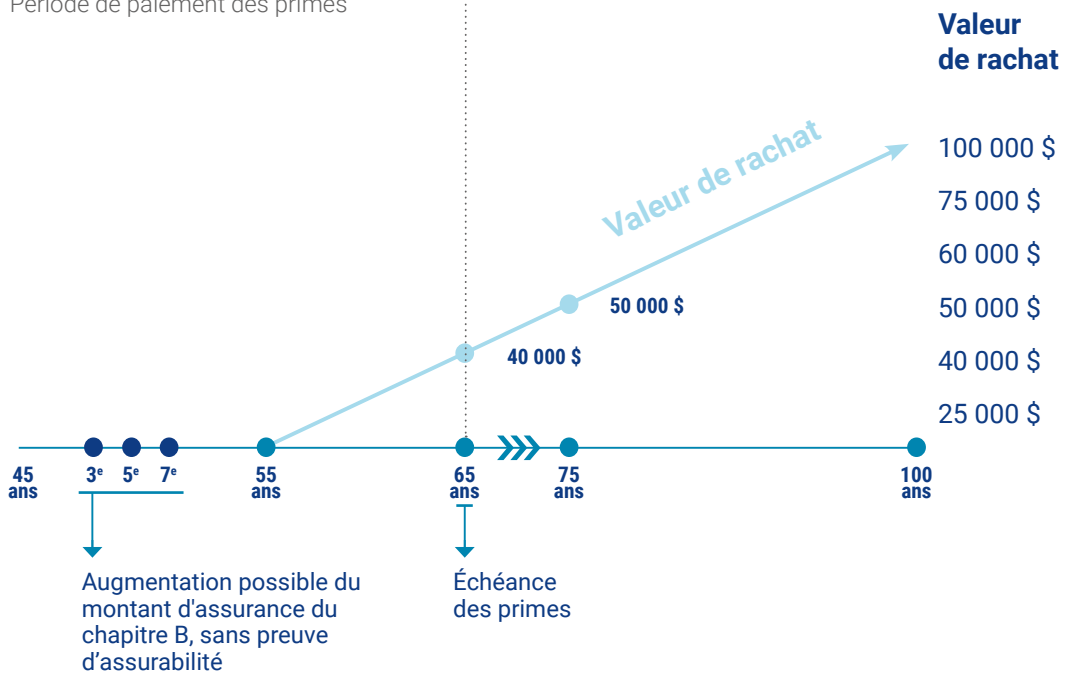
20 paiements

Chapitre A

De base
Assurance temporaire
Montant d'assurance 100 000 \$
Période de paiement des primes

Chapitre B

Optionnel
Assurance permanente
Montant d'assurance libéré 100 000 \$



Assistance juridique | Incluse sans frais avec L'Adaptable



Service disponible
24 h/24 aux assurés.

8 domaines de droit couverts

Immobilier | Biens et propriétés | Affaires | Personnel | Famille
Responsabilité civile et litige | Travail protection du consommateur



UV Assurance est une raison sociale et marque de commerce de
L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance.

uvassurance.ca

